

Version Française

Applications ferroviaires - Voie - Exigences de
performance pour les systèmes de fixation - Partie 5:
Systèmes de fixations des voies sans ballast ou voies avec
rails enrobés

Bahnanwendungen - Oberbau -
Leistungsanforderungen für
Schienenbefestigungssysteme - Teil 5:
Befestigungssysteme für feste Fahrbahn mit
aufgesetzten oder in Kanälen eingebetteten Schienen

Railway applications - Track - Performance
requirements for fastening systems - Part 5: Fastening
systems for slab track with rail on the surface or rail
embedded in a channel

Le présent projet d'amendement est soumis aux membres du CEN pour procédure d'acceptation unique. Il a été établi par le Comité Technique CEN/TC 256.

Ce projet d'amendement A1, s'il est approuvé, modifiera la Norme européenne EN 13481-5:2012. Si ce projet devient un amendement, les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante.

Le présent projet d'amendement a été établi par le CEN en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Les destinataires du présent projet sont invités à présenter, avec leurs observations, notifications des droits de propriété dont ils auraient éventuellement connaissance et à fournir une documentation explicative.

Avertissement : Le présent document n'est pas une Norme européenne. Il est diffusé pour examen et observations. Il est susceptible de modification sans préavis et ne doit pas être cité comme Norme européenne



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européenne	3
1 Modification du domaine d'application	4
2 Modification du chapitre 2, références normatives	4
3 Modification du 5.8, Inserts ou gaines venus de fabrication	5
4 Modification de l'Annexe ZA.....	5
Annexe ZA (informative) Relation entre la présente norme européenne et les exigences essentielles de la Directive UE 2008/57/CE.....	6

Avant-propos européenne

Le présent document (EN 13481-5:2012/FprA1:2016) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 256 “Applications ferroviaires”, dont le secrétariat est tenu par le DIN.

Ce document est actuellement soumis à la Procédure d’Acceptation Unique.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange et vient à l'appui des exigences essentielles de la Directive UE 2008/57/CE.

Pour la relation avec la Directive UE, voir l'annexe ZA , informative, qui fait partie intégrante du présent document.